

Les cérémonies laïques dans l'Eglise, une hérésie?

CRISPATIONS L'interdiction de célébrer ce type d'événements au sein des temples neuchâtelois fera-t-elle boule de neige dans les autres cantons? A l'heure où l'Association des célébrants et officiants romands exprime sa déception, tour d'horizon des réactions en Suisse romande

ANNE-SYLVIE SPRENGER ET LUCAS VUILLEUMIER/PROTESTINFO

En fermant ses portes aux cérémonies laïques, l'Eglise réformée du canton de Neuchâtel (EREN) a ouvert le débat. L'Eglise peut-elle exiger qu'à part le culturel, ce qui se célèbre dans un temple relève uniquement du religieux? Une décision qui n'a pas manqué de faire réagir l'Association des célébrants et officiants romands (ACOR), qui a tenu à rappeler qu'elle ne cherchait pas «à porter préjudice aux Eglises». Craindrait-elle que la position de l'EREN entraîne un effet boule de neige dans les autres cantons romands?

«Un pavé dans la mare»

Le président de l'EREN, Yves Bourquin, a conscience que cette interdiction jette «un pavé dans la mare». Il en veut pour preuve la pile de courrier reçu: «Sur ma table, j'ai autant de lettres d'indignation que de chaleureuses félicitations», confie-t-il. Et si certaines «relèvent de l'émotionnel et de vécus difficiles», d'autres, en revanche, vont jusqu'à questionner la valeur juridique de cette interdiction.

Prises de court, les autres Eglises cantonales sont ainsi «poussées à se positionner», comme l'exprime Gilles Cavin, président de l'Eglise réformée évangélique du Valais. «Moi-même, je suis très partagé face à cette question, qui n'a jamais été traitée par notre

Eglise jusque-là.» S'il entrevoit là une occasion d'entrer en contact avec de nouvelles personnes, «pour autant que le ministre soit quelque peu impliqué», il s'interroge sur le sens d'une pareille démarche si le ministre est totalement tenu à l'écart. «On peut se demander alors si le seul intérêt du temple n'est pas sa gratuité», glisse-t-il.

Négocier un minimum

«Honnêtement, cette initiative m'a surpris», lâche de son côté Philippe Kneubühler, membre du Conseil synodal (exécutif) de l'Union des Eglises synodales Berne-Jura-Soleure (Bejus). «Je ne vois pas la nécessité d'une interdiction. Chez nous, notre culture d'Eglise d'Etat suppose que nous soyons ouverts à toute la population», pose-t-il. Rien n'existe d'ailleurs sur cette question au niveau réglementaire, les paroisses de Bejus gérant ce genre de demandes au cas par cas. Et Philippe Kneubühler d'ajouter: «A mon avis, cette décision n'aura aucune conséquence chez nous.»

Du côté de Vincent Guyaz, vice-président de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV), l'idée n'est en tout cas pas d'interdire: «Nous avons tout à gagner, en termes de témoignage de l'Évangile, à accueillir tout le monde.» Il ajoute: «Nous recommandons aux paroisses vaudoises d'accepter les cérémonies laïques, pour autant qu'il y ait vérification

qu'on a affaire à quelque chose qui n'est pas anticlérical, agressif ou sectaire.» Pour autant, l'EERV suggère de «négocier un bref accueil, au début de la cérémonie, de la part du pasteur du lieu ou d'un membre du conseil paroissial.»

Dans l'Eglise protestante de Genève (EPG), les cérémonies laïques sont même conditionnées à la présence d'un ministre de l'EPG. «Notre Eglise est, pour sa part, satisfaite de la pratique mise en place et n'a pas pour projet d'en changer», exprime son service de communication. Et de formuler: «Il ne nous appartient pas de commenter ou de juger les décisions d'Eglises sœurs. Il incombe à chacune de décider de sa pratique.»

«Où se trouve la cohérence de telles demandes? Pourquoi choisir un lieu religieux pour une célébration qui ne l'est pas?»

PIERRE-PHILIPPE BLASER, PRÉSIDENT DE L'EGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE DU CANTON DE FRIBOURG

«Dans notre région, de telles demandes restent plutôt marginales. Sans doute est-ce pour cela que nous n'avons pas de ligne claire, si ce n'est que notre règlement stipule que les personnes utilisant un lieu de culte doivent en respecter la dignité», expose Pierre-Philippe



L'église collégiale de Neuchâtel fait partie de l'Eglise réformée du canton (EREN). (JEAN-CHRISTOPHE BOTT/KEYSTONE)

Blaser, président de l'Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg. Ici aussi, les décisions sont prises isolément. «Si nous tenons à

Julien Abegglen Verazzi, cofondateur de l'Association des célébrants et officiants romands (ACOR). «Les familles ne font pas de demandes incohérentes et notre priorité reste de répondre de la meilleure façon possible à leurs besoins.» Et d'expliquer: «Il y a souvent au départ le souhait de respecter les volontés d'un défunt. D'autres fois, elles expriment par le choix d'un temple un attachement culturel ou symbolique.»

«Oser dire non»

De par son expérience, Edmond Pittet, directeur des Pompes Funèbres Générales de Lausanne, observe que «d'une manière récurrente, c'est la notion de sacré que les gens viennent chercher dans ces lieux.»

«En tant qu'Eglise, nous avons la responsabilité de ce qui se dit au niveau spirituel dans les temples.

Il en va aussi de notre crédibilité», recadre Yves Bourquin. Vincent Guyaz, quant à lui, concède qu'«il y a en effet quelque chose de juste et de légitime quant au fait que nos Eglises souhaitent éviter la confusion». Pour autant, selon lui, «le témoignage de l'Évangile et l'accueil d'une famille en deuil doivent passer avant l'identité réformée».

Enfin, aux yeux du théologien et journaliste Michel Kocher, directeur de Médias-pro, «la décision de Neuchâtel marque une bascule historique. L'EREN envoie un signal certes un peu clivant, mais compréhensible. Cela nous rappelle que le service premier de l'Eglise n'est pas de louer des locaux, mais d'accompagner les gens dans l'espérance qui est la nôtre.» Et de conclure: «On existe aussi quand on ose dire non. Sinon, on finit par disparaître car on n'est plus pris au sérieux.» ■

EN BREF

Le Valais tient à avoir deux casinos

Le Conseil fédéral prévoit d'attribuer une seule concession de casino au Valais dès 2025. Mais le canton en réclame deux. «Le casino de Crans-Montana a démontré [...] qu'il était particulièrement rentable pour un casino de montagne, [...] il est par conséquent légitime qu'il obtienne le renouvellement de sa concession», juge Christophe Darbellay, chef du Département valaisan de l'économie et de la formation. Mais le canton souhaite aussi un casino en plaine, «là où un potentiel de clientèle encore non exploité est possible». ATS

Timbres frauduleux

Des timbres à l'effigie de sportifs tels que Roger Federer, Didier Défago ou encore Dominique Gisin circulent dans des pays africains, et ce, sans leur accord, rapporte *Le Matin Dimanche*. Seule la skieuse Dominique Gisin a réagi avec enthousiasme. ATS

«Nous devons mettre en avant la diversité au sein du PS»

AMBITION La conseillère nationale fribourgeoise Valérie Piller Carrard a annoncé samedi dans «La Liberté» vouloir briguer la vice-présidence du PS suisse. Elle détaille au «Temps» sa stratégie pour les élections fédérales de 2023, vantant son «bon sens terrien»

AÏNA SKJELLAUG
@AinaSkjellaug

Elisabeth Baume-Schneider élue à l'autorité suprême de la Confédération, le Parti socialiste suisse doit se trouver une nouvelle vice-présidente. Les deux coprésidents Mattea Meyer et Cédric Wermuth représentant respectivement les cantons de Zurich et d'Argovie, le successeur devrait idéalement être un élu fédéral romand. Dans le quotidien fribourgeois *La Liberté*, la conseillère nationale Valérie Piller Carrard annonce sa candidature. Outre le fait qu'elle est la seule postulante annoncée («à première vue il ne me semble pas que d'autres candidatures émergeront d'ici au délai fixé le 14 février»), la Fribourgeoise de 44 ans – qui se présentera pour sa troisième législature fédérale cet automne – coche toutes les cases.

L'élection se tiendra le 25 février lors d'un congrès prévu dans son propre canton, «une jolie coïncidence», relève-t-elle dans son entretien accordé au *Temps*. Elle intégrera alors l'équipe des cadres romands du parti, aux côtés du chef de groupe Roger Nordmann et de l'autre vice-président francophone Samuel Bendahan.



«Il faut démontrer à la population que ses préoccupations ne sont pas portées par la majorité de droite actuelle au parlement»

VALÉRIE PILLER CARRARD, CONSEILLÈRE NATIONALE FRIBOURGEOISE

«On m'a sollicitée parce que j'ai un profil différent des autres membres de la présidence. Je viens d'un milieu rural et j'ai fait un apprentissage. Pour moi, il est nécessaire de mettre en avant la diversité au sein du parti», détaille la conseillère nationale.

Contactée en décembre déjà, juste après l'élection de la Jurassienne Elisabeth Baume-Schneider, elle a décidé de

se lancer après un temps de réflexion. «Il fallait aussi que j'obtienne le soutien de ma famille», explique-t-elle au quotidien fribourgeois.

Si elle accède au poste de vice-présidente du PS, Valérie Piller Carrard dit vouloir relayer la sensibilité du terrain et les préoccupations de la population auprès de la présidence. «J'aimerais lui amener un peu de bon sens terrien», avance-t-elle. «Il faut arriver à démontrer à la population que ses préoccupations ne sont pas portées par la majorité de droite actuelle au parlement. Dans la crise actuelle, on se rend compte que nos propositions sur le pouvoir d'achat et sur les rentes vieillesse auraient permis de traverser cette période de manière plus sereine.»

«Le PS restera le deuxième parti de Suisse»

Faut-il comprendre que le parti à la rose doit redevenir plus populaire? «Nos luttes sont restées les mêmes», répond la Fribourgeoise, qui se dit convaincue que son parti restera le deuxième parti de Suisse à l'issue des élections fédérales. «Le PS a toujours su se démarquer des autres partis sur les questions sociales et d'égalité. C'est ce message qu'on doit faire passer», précise-t-elle.

En 2018, Valérie Piller Carrard échouait à entrer au Conseil d'Etat fribourgeois, au terme d'une campagne pour l'élection complémentaire faisant suite à la démission de Marie Garnier où Vert-e-s et socialistes étaient partis désunis.

PUBLICITÉ



A vendre magnifique forêt

Diversifiez votre patrimoine!
25 ha, montagnes neuchâteloises
Tél. 079 587 77 50